

Vendredi 15/02/2013 Intervention de la FSU lors de l'audience avec le Ministre V. Peillon

Remerciements pour la tenue de l'audience.

La FSU a accueilli de façon favorable la concertation et a participé pleinement aux débats au niveau national et départemental. Des points positifs : création de 60000 postes, remise en place d'une formation des enseignants, création d'un conseil supérieur des programmes, application du plus de maîtres que de classes, la scolarisation des 2 ans.

Jusqu'à Noël les collègues étaient dans l'attente des changements. A la présentation du projet de loi, des points nous semblent toujours poser problème et ne pas aller dans le sens des attentes des collègues, notamment, la question des rythmes, dans le département, la carte scolaire, les réseaux d'aide et l'ASH, la question du lien entre le socle et les programmes ainsi que leur évaluation par la notion controversée de compétence, la réforme du lycée et notamment de la voie technologique, la régionalisation de la carte des formations professionnelles et des CIO.

Question des rythmes : pour une réforme mais avec le temps nécessaire et conjointement avec une réflexion plus globale, notamment sur les programmes, les effectifs...

Carte scolaire dans le Cher : 91 suppressions de postes en 5 ans dans le premier degré, seulement 6 créations à la rentrée 2013 et des fermetures de classes. Sur le terrain, les collègues ne voient pas le changement.

Question de la difficulté scolaire : faire attention à bien distinguer les difficultés des élèves et les réponses apportées qui ne peuvent être les mêmes.

Les RASED : 20 suppressions de postes et seulement 1 création pour la rentrée 2013, il ne faudrait pas que le « plus de maîtres que de classes » soit utilisé pour remplacer les RASED.

Les SEGPA : dans le département, fermetures de classes. Inquiétude forte face au discours de l'administration sur le coût et l'efficacité de ces structures SEGPA présentées abusivement comme ségréguatives.

MDPH : assurer le recrutement de personnels qualifiés et revoir leur fonctionnement.

Le lien entre le socle et les programmes : pour ce qui concerne le collège, il reste un questionnement très fort sur le maintien du socle face aux programmes avec un risque d'un minimum pour certains. Le socle n'étant pas l'équivalent d'un diplôme, nous ne voyons pas en quoi il permet d'élever le niveau des élèves.

Réforme du lycée et notamment de la voie technologique : remise à plat de la réforme du lycée. La réforme de la voie technologique qui a permis par ses pratiques de permettre à de nombreux élèves d'obtenir le bac, elle induit la perte de savoirs technologiques en France qui aura des conséquences sur le développement industriel du pays. Elle a aussi des conséquences sur les personnels.

Régionalisation de la carte des formations professionnelles et des CIO :

L'éducation nationale doit garder la main sur les formations professionnelles, réaffirmer la spécificité de l'orientation scolaire par le maintien des CIO et des co-psy dans l'Education nationale

Propositions de la FSU :

- **scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, levier pour démocratisation du système (plus que le socle!)**
- **garder l'unité du système : maternelle, élémentaire, collège (et non école du socle), lycée avec les trois voies et des passerelles entre elles**
- **réflexion sur les programmes**
- **reconnaissance du travail des enseignants notamment par une augmentation des salaires**